

MAIRIE de FISLIS

68480

Tél. : 03.89.40.71.29

Email : mairie@fislis.fr Site internet : <http://www.fislis.fr>

Séance du Conseil Municipal du vendredi 5 novembre 2021 à 20h

Sous la présidence de LIBIS Clément, Maire.

Étaient présents : M. RENGGLI Gérard, Mme STAECHELIN Nathalie, M. SIMON Jean-Paul, Mme IFFENECKER Caroline, M. RICHARD Olivier, Mme LINDER Christine, Mme MONA Régine, Mme KUNTZ Armelle, BRASQUER Pierrick.

Excusée : Mme DURAND Marie-Michelle qui donne procuration à M. Renggli Gérard ---- Absent : ---

Ordre du jour :

1. Lotissement : compte rendu de la commission Urbanisme
2. Travaux de sécurité : réfection de la RD23 I par la CEA
3. Achat d'une parcelle forestière privée incluse dans la parcelle 13
4. Comcom Sundgau : convention pour un conseiller partagé en économies d'énergie
5. Rapports d'activité 2020 de la Comcom Sundgau (ci-joint)
6. Divers : fête de Noël – matinée citoyenne des élus – jumelage Losse 2022

1. Approbation du compte rendu du précédent conseil municipal :

Le compte rendu de la séance du 8 octobre 2021 est approuvé à l'unanimité.

2. Lotissement : compte rendu de la commission Urbanisme

Le maire énonce les résultats de l'étude de sols G1 réalisée par la société Compétence Géotechnique de Besançon. Le sol est très hétérogène. Certaines zones nécessiteront un radier ou des fondations plus ou moins profondes. Le risque de gonflement argileux nécessitera éventuellement un vide sanitaire pour séparer la dalle du sol. Les constructeurs devront refaire une étude G2 pour trouver les bonnes fondations selon chaque parcelle. Le CM souhaite solliciter différents lotisseurs. Le renforcement électrique est à prévoir. Le CM s'interroge sur les étapes de financement pour garder un équilibre financier jusqu'à la vente de toutes les parcelles. A suivre.

3. Travaux de sécurité : réfection de la RD23 I par la CEA

L'entreprise Proximark a réalisé quelques plans de sécurité mais ne répond pas pour réaliser les derniers croquis. Le département compte refaire l'enrobé de la rue principale en 2022. Il paraît donc judicieux d'attendre avant de réaliser le traçage de sécurité.

4. Achat d'une parcelle forestière privée incluse dans la parcelle 13

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, de la vente d'une parcelle forestière au lieu-dit Rohrmatten voisine de la forêt communale mais difficile d'accès. Le CM renonce à son droit de préemption.

5. Comcom Sundgau : convention pour un conseiller partagé en économies d'énergie

Le maire rappelle que la Communauté de Communes a décidé de créer un service commun de Conseil en Energie Partagé avec les communes membres, conformément à l'article L.5211-4-2 du Code Général des Collectivités Territoriales. En vertu de cet article, une convention régissant ce service commun doit être conclue avec les communes membres intéressées.

VU la délibération du Conseil de la Communauté de Communes Sundgau du 21 octobre 2021, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve la création du service commun de Conseil en Energie Partagé, approuve les termes de la convention régissant le service commun de Conseil en Energie Partagé, tels que présentés par le Maire.

Le CM autorise le Maire à signer cette convention ainsi que tous actes s'y rapportant. Le CM nomme l'adjointe Staechelin Nathalie pour rassembler les renseignements et factures nécessaires concernant les bâtiments communaux. La Comcom suivra le dossier et fera un bilan en donnant son avis chaque année sans aucune obligation de travaux.

6. Rapports d'activité 2020 de la Comcom Sundgau

Le Maire rappelle qu'en vertu de l'article L. 2224-17-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient au Président de la Communauté de Communes Sundgau de présenter pour l'exercice 2020 un rapport annuel sur les activités de la comcom Sundgau. Il appartient à chaque maire de présenter ce rapport à son conseil municipal dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Le Conseil Municipal, vu le Code Général des Collectivités Territoriales, après en avoir délibéré, prend acte de la présentation du rapport annuel 2020 sur les activités de la Comcom Sundgau.

7. Divers :

Fête de Noël Mme Armelle Kuntz présente un montage powerpoint pour la confection du cadeau de Noël pour les personnes âgées. La fabrication se fera les 19 et 20 novembre dans la cuisine du foyer de Durmenach pour une distribution les 4 et 5 décembre par binôme.

Matinée citoyenne des élus : La matinée de travail du CM permettra d'étendre des gravillons dans les allées du cimetière le matin du jeudi 11 novembre.

Jumelage Losse 2022 : Le CM se propose de contacter un exposant pour confectionner des tartes flambées avec une équipe au marché de nuit du lundi 8 août 2022 à Losse. Le maire de Losse passera à Fislis entre Noël et Nouvel An pour préciser l'organisation. Un appel à volontaires sera lancé par les Amis des Landes.

Sacs de tri : La comcom souhaite obtenir un pointage du rythme de retrait des sacs de tri distribués pour les déchets. Les élus échangent à propos de l'organisation du stockage.

Antenne téléphonique : un recours contre le permis d'implantation a été déposé auprès du tribunal administratif par la famille Carray propriétaire du chalet à Linsdorf en raison de la trop grande proximité de l'antenne. A suivre.

Sapins de Noël : les emplacements des 6 sapins communaux sont précisés par l'adjoint Renggli Gérard. En janvier 2022, les Oltingers Waggis se proposent d'effectuer une tournée à travers les rues du village afin de récupérer les sapins de Noël dégarnis.

Le maire clôt la séance à 22h40. Le prochain CM se déroulera le vendredi 10 décembre 2021